

L'identification du référent dans les chaînes de référence

The identification of the referent in the reference chains

Lazhar HIDOUS *

Université Echahid Cheikh

Larbi Tebessi

Tébessa/ Algérie

Lazharhidous@gmail.com

Reçu le : 07/02/2023

Accepté le : 14/07/2023

Publié le : 20/01/2024

Résumé:

Une anaphore, traditionnellement, sert à reprendre un élément du même contexte appelé son antécédent. Ce phénomène textuel par excellence a été soumis à de multiples travaux qui s'interrogeaient sur sa fonction réelle. Les différentes études qui lui ont été consacrées ont permis de distinguer que ce phénomène dépasse de loin une simple reprise. L'anaphore nominale en utilisant différents lexèmes ne reprend pas seulement l'antécédent mais permet aussi d'en ajouter des informations inédites (anaphore infidèle).

L'éloignement des éléments les uns des autres formant une chaîne (chaîne de référence), complique, de son côté, la possibilité du maintien du rapport attendu.

La résolution anaphorique, du fait, nécessite l'intégration d'un savoir cotextuel et contextuel sollicitant la mémoire discursive activée par l'« inférence ».

Mots clés : Anaphore, référent, antécédent, chaîne de référence, inférence.

* Auteur correspondant.

Abstract:

An anaphora, traditionally, is used to take up an element of the same context called its antecedent. This quintessential textual phenomenon has been subjected to multiple works that have questioned its real function. The various studies that have been devoted to it have made it possible to distinguish that this phenomenon goes far beyond a simple recovery. The nominal anaphora, using different lexemes, not only repeats the antecedent but also allows new information to be added (unfaithful anaphora).

The distance of the elements from each other forming a chain (reference chain), complicates, for its part, the possibility of maintaining the expected relationship.

Anaphoric resolution, therefore, requires the integration of contextual and contextual knowledge soliciting discursive memory activated by “inference”.

Key words: Anaphora, referent, antecedent, chain of reference, inference

1. Introduction

L'anaphore dans sa simple définition paraît abordable. Elle est dans un premier temps retenue comme moyen de reprise, une mise en relation entre deux éléments linguistiques, le second appelé anaphore reprend le premier connu sous le nom de son antécédent. Pour que l'anaphore soit interprétée, il suffit de revenir sur son antécédent. Cette conception qualifiée de traditionnelle s'avère insuffisante pour la résolution de l'anaphore dans ses différentes formes. L'anaphore en tant qu'élément linguistique apparaît dans le texte pour référer à un autre élément du même texte appelé antécédent qui désigne un référent, « objet » du monde présent dans la situation d'énonciation. Le référent, du coup, apparaît dans le texte (discours) à travers des expressions dites anaphoriques sous plusieurs formes et à plusieurs reprises. Dès lors, son interprétation devient délicate et le seul retour sur l'antécédent ne suffit pas. Une des questions qui se posent comment distinguer le « bon » référent (antécédent) dans une chaîne contenant plusieurs maillons qui s'en éloignent à fur et à mesure ? Ces chaînes appelées chaînes de référence, pousse le phénomène anaphorique vers de nouvelles perspectives qui appellent à être résolues.

Dans notre présent travail, en suivant la même perspective, nous comptons répondre à quelques-unes des questions qui se posent avec insistance comme : Comment pouvoir atteindre le bon référent dans une chaîne de référence ? Le modèle code, qui repose sur le seul fait linguistique, suffit-il ? Sinon quel serait le modèle à retenir ?

Pour répondre à ce questionnement, nous comptons passer en revue les différents modèles représentant l'anaphore et à travers des exemples tirés d'articles de presse sportive algérienne, mettre en valeur les éléments forts des modèles rassemblant le consensus quant à la résolution référentielle.

2. L'approche traditionnelle de l'anaphore

Cette approche présente l'anaphore comme une forme de reprise, de substitution où un élément linguistique, souvent un pronom « il » ou un SN, reprend un autre élément présent dans le même contexte linguistique appelé son antécédent. Jean Dubois, l'un des représentants de cette conception présente l'anaphore comme « *un processus syntaxique consistant à reprendre un segment, un pronom en particulier, un autre segment du discours, un syntagme nominal antérieur* ». ¹ Ce syntagme antérieur qui est l'antécédent, est, selon cette conception est crucial pour l'interprétation de l'anaphore. Comme le mentionne Jean-Claude Milner, lorsqu'il préconise qu'« *II Ya relation d'anaphore entre deux unités A et B, quand l'interprétation de B dépend crucialement de l'existence de A, au point qu'on peut dire que l'unité B n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend-entièrement ou partiellement-A.* » ² Milner soutient, du fait, la définition présentant l'anaphore comme élément de reprise qui renvoie au contexte immédiat où l'élément de reprise nécessite le retour sur l'élément repris pour pouvoir l'interpréter. L'historique de l'anaphore passe toujours par le rappel de cette particularité, ce que nous remarquons dans les propos de Reichler-Béguelin « *On qualifie habituellement d'anaphorique un segment d'énoncé (le plus souvent un pronom ou un syntagme nominal défini ou démonstratif) dont l'interprétation nécessite le recours à un autre segment, précédemment actualisé dans la chaîne discursive* » ³ Nous

pouvons du coup penser comme est le cas de Tesnière que l'anaphore est un item vide qui nécessite d'être comblé : « *les anaphoriques n'ont par eux-mêmes aucun sens tant qu'ils ne sont pas inclus dans une phrase. En d'autres termes, les anaphoriques sont des mots vides sur le plan statique. Mais ils deviennent automatiquement pleins sur le plan dynamique* ». ⁴ Il rejoint par ses propos ceux E. Benveniste vis-à-vis des pronoms déictiques *je* et *tu*.

Telle est la conception classique de l'anaphore. Dans cette conception nous apercevons que la relation entre les deux items A et B respecte la condition de linéarité (processus syntaxique) où l'interprétation de B, appelé anaphore, dépend de A, qui est son antécédent présent dans le même contexte linguistique (ou cotexte selon C. K. Orecchioni), gauche pour l'anaphore ou droit pour la cataphore.

Lorsque c'est le pronom (il) qui est utilisé, l'anaphore est appelée pronominale. Elle est nominale en cas d'utilisation d'un syntagme nominal (SN) défini ou démonstratif.

En voici quelques exemples représentant les deux cas :

Pour l'anaphore pronominale : « **Carl Medjani** fut, encore, une fois, impérial en défense. Avec son gabarit impressionnant, **il** a réussi à gagner tous les duels dans les airs. ». (Compétition du 04/6/2010). Carl Medjani, introduit comme référent (antécédent) et repris par le pronom personnel « il ». Pas d'ajout d'information. C'est une anaphore fidèle.

Pour l'anaphore nominale : elle se distingue par l'usage d'un SN (défini ou démonstratif) qui sert juste, pour cette conception, comme forme de reprise. Dans le même exemple Carl Medjani est repris par « **ce joueur** ». Une anaphore démonstrative qui nécessite pour son interprétation le retour sur le contexte gauche où est mentionné le nom de « ce joueur » qui est Carl Medjani. Sans ce retour nous ne pouvons pas savoir de qui il s'agit.

3. *Les approches énonciatives, cognitive et pragmatique*

En inscrivant l'anaphore dans le discours en général, l'anaphore peut être revue autrement, elle n'est pas une simple forme de reprise. Ces approches s'accordent sur le fait que le traitement de l'anaphore ne peut

être considéré comme une simple reprise. Elles s'entendent sur le rôle du contexte et les connaissances de l'interlocuteur dans l'interprétation du référent. Kleiber considère que le fait de « *Parler (donc) de référent présent dans le contexte linguistique est un abus de langage* » et que « *on a recours à une nouvelle dimension qui classe les entités non plus selon leur lieu de résidence, mais selon le mode de connaissance qu'en a l'interlocuteur* », ⁵ce qui peut être remarqué à travers l'exemple suivant :

« *Treize années de records, et puis s'en va. L'attaquant français Thierry Henry a annoncé jeudi mettre un terme à sa carrière en sélection nationale, à bientôt 33 ans (le 17 août prochain). **La nouvelle recrue des New York Red Bulls** a fait part de sa décision lors de sa conférence de présentation. (...) Après 123 sélections, **le plus brillant palmarès du football français** tire donc sa révérence, au lendemain de la fête nationale. **Le meilleur buteur de l'équipe de France**, avec 51 réalisations, est également le plus titré.*» (Compétition du 16/07/2010). Les connaissances de l'interlocuteur du sujet lui permettent plus que la localisation du référent la bonne interprétation.

L'anaphore comme remarqué, véhicule de nouvelles informations sur l'antécédent (référent) lorsqu'elle est nominale. Elle prend, du fait, le nom d'anaphore infidèle. Examinons l'exemple suivant : « ***Abdelkader Laïfaoui**, qui a été incorporé à droite, semble trouver ses repères sur ce côté. Hier, **l'enfant de Ruisseau** a beaucoup participé en attaque tout en sécurisant son côté* ». L'enfant de ruisseau en tant qu'anaphore nominale, ne sert pas seulement à reprendre le référent même si son interprétation le préconise, mais elle fournit une nouvelle information le concernant à savoir son quartier natal. Ce que nous constatons du même dans l'exemple suivant : « *Le gardien Faouzi Chaouchi pourrait faire son come-back en équipe nationale dans les jours à venir à condition que la CAF ne le sanctionne pas pour son mauvais comportement face à l'Egypte. Le sélectionneur national conditionne le retour de **l'enfant de Bordj Menaïel** à la sélection par la maturité de celui-ci.* »

Telle est la conception de certains linguistes tels Francis Corblin ou George Kleiber qui présentent l'anaphore nominale (SN) comme source d'informations nouvelles en tant qu'anaphore infidèle. Ce que nous pouvons constater à travers l'exemple : « *Bruno Metsu, **le célèbre technicien français**, dirige actuellement la sélection du Qatar (...) Au terme du match, celui qui a connu la gloire avec le Sénégal s'est confié volontiers à nous. (...) Cela donne des soucis, on en avait vraiment lorsque **le technicien** nous faisait cette déclaration. (...) **l'ancien sélectionneur du Sénégal** a essayé de nous rendre le sourire* ». (Compétition 06/03/2010) Dans cet exemple, Bruno Metsu, (NP) antécédent va être repris dans la suite par différentes expressions linguistiques (anaphores) qui véhiculent des informations nouvelles sur cet antécédent. Il est technicien français et ce technicien était sélectionneur de l'équipe du Sénégal... Cette idée qualifiant l'anaphore infidèle comme source de nouvelles informations peut être confirmée par d'autres exemples tel : « *Les ennuis de Mourad Meghni ne sont pas prêts de s'arrêter cette saison. Souffrant d'une blessure au niveau de son genou, **le milieu de terrain de la Lazio de Rome** verra sa période de convalescence prolonger* » (Compétition du 06/03/2010), où l'on apprend que Mourad Meghni et un joueur de Lazio de Rome et il occupe le poste de milieu de terrain.

Par ces nouvelles informations, l'anaphore n'est plus une forme de reprise. Ce qui donne naissance à deux notions différentes : anaphore infidèle qui apparaît sous forme nominale avec le changement d'unité lexicale et qui renferme de nouvelles informations non-connues auparavant du moins pour les non-connaisseurs du domaine et anaphore fidèle, qui est souvent pronominale ou apparaît sous le même item sans aucun ajout informationnel.

Dans un souci cohésif, M.A.K Halliday et Roquaia Hasan (1976) introduisent les concepts d'endophore et d'exophore pour distinguer entre l'anaphore dont l'élément anaphorisé (antécédent) est présent dans le contexte linguistique (pour l'endophore) et celle où il désigne un élément présent en situation extralinguistique (pour l'exophore). Ce qui

est reporté par D. Apothéloz : « Selon Halliday et Hasan, un item référentiel en usage peut être exophorique (c'est-à-dire renvoyer à la situation) ou endophorique (renvoyer au cotexte). »⁶ Cette constatation est reprise par Corblin, elle sert, selon lui à « Distinguer l'usage d'un terme linguistique associé à un référent par l'intermédiaire d'un renvoi à une autre mention proche (anaphore), de l'usage d'un terme linguistique associé à un référent sans renvoi intermédiaire à une autre mention ». ⁷

Ce qui ouvre de nouvelles perspectives sur l'anaphore qui se libère ainsi de la conception traditionnelle la considérant comme élément de reprise et qui nécessite la prise en compte d'autres facteurs qui ne sont pas d'ordre textuel. Ce qui est confirmé par exemple par Alain Berrondonner lorsqu'il s'exprime sur la question de la recherche du référent de l'anaphore, en insistant sur non seulement sur le discours antérieur mais aussi le retrouver dans la mémoire discursive valide au moment d'énonciation de cette anaphore. Il introduit ainsi un nouveau concept « mémoire discursive » qui selon l'auteur, cette mémoire en rapport avec le discours, permet de « se rappeler » du référent sans avoir besoin de le chercher dans le contexte... Il l'appelle « contrôleur anaphorique ».

Pour ce dernier : « une mémoire discursive n'est pas seulement un savoir commun sur le monde ; elle s'alimente aussi en permanence de connaissances partagées sur l'interaction en cours, sur ses diverses péripéties et sur leurs effets cognitifs ». ⁸

La mémoire discursive peut être une mémoire à court terme (immédiate) ou à long terme (ou mémoire stable) :

Mémoire à court terme (immédiate) : le référent introduit par le contexte linguistique ou la situation d'énonciation. Le référent est repérable dans le contexte linguistique (dans le discours) ou dans la situation d'énonciation.

Mémoire à long terme (stable) : le référent est déjà connu par l'allocutaire.

Si nous rapportons aux propos de G. Kleiber, nous pouvons croire au rôle que joue la mémoire discursive dans l'identification du

réfèrent par inférence : le réfèrent est « *une entité présumée pouvoir être inférée via un raisonnement plausible d'entités déjà données soit par le contexte linguistique, soit par la situation dénonciation.* »⁹ C'est la mémoire immédiate (à court terme) qui est évoquée... La mémoire à long terme renferme le savoir en commun et les connaissances partagées sur l'interaction en cours... Ces savoirs permettent à l'interlocuteur (allocutaire) d'activer une autre « compétence » l'inférence. Dans un exemple similaire au suivant : Reichler-Béguelin mentionne dans un exemple illustratif que le SN démonstratif représentant le réfèrent « *ne réfère pas à du déjà-dit: il est interprété par rapport à un contenu sous-entendu, absent du contexte antérieur, mais déductible à l'aide d'un raisonnement de type inferentiel* ». ¹⁰ En évoquant l'inférence, cette démarche complète son état de « cognitive ». Inférer, aboutir à une interprétation en se basant sur des connaissances précédentes comme savoir encyclopédique (mémoire à long terme) ou relatif aux circonstances (mémoire à court terme)... Ce qui va dans le même sens de ce qui est mentionné par A. Reboul: « *là où il n'y a pas d'indications linguistiques permettant de construire des représentations mentales des différents référents de morphèmes anaphoriques, le système de représentation des connaissances prend la relève* ». ¹¹

4. *L'anaphore dans les chaines de référence*

Dans un texte, la succession d'un certain nombre d'expressions anaphoriques forme ce qui est appelé chaîne, chaîne de référence, conformément à la définition suivante : « *On appelle (...) chaîne de référence une suite d'expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation établit une identité de référence.* », ¹² du fait que, comme le mentionne Catherine Schneidekcker « *La notion de chaîne n'a de justification terminologique qu'à partir du moment où le nombre des items (...) est supérieur à deux unités* ». ¹³ Elle en ajoute pour la chaîne de référence : « *suite des expressions référentielles (homogènes) encadrée par deux Np ou deux SN pleins identiques coréférents* », ¹⁴ où « *l'intervalle référentiel est comblée typiquement par des formes pronominales* ». ¹⁵

Dans une chaîne de référence longue caractérisée par un nombre plus élevé de maillons, l'identification du référent n'est plus aisée, c'est par l'usage des SN définis et démonstratifs que le maintien du rapport référentiel se réalise du moment où la distance entre les maillons n'est pas seulement d'ordre linéaire ; les chaînes de référence interagissent avec les autres plans d'organisation textuels ; ainsi que le déroulement imprévisible des chaînes de référence ; et aussi la possibilité d'interruption de la chaîne sans que le référent disparaisse. C'est pourquoi la question de continuité référentielle se pose avec insistance sur les moyens qui aident l'allocutaire à emmagasiner un nombre de données si conséquent et capte, sous la diversité formelle, la continuité référentielle. Ce que nous pouvons retenir dans les propos de Corblin : *« c'est que la continuité de la référence n'est assurée que très exceptionnellement par l'identité formelle, et qu'elle n'emprunte pas une voie unique »*.¹⁶ ou même avec C. Schnedecker selon laquelle l'interprétation de l'expression référentielle peut se faire à travers sa continuité textuelle.

Dans cette perspective, pour interrompre la continuité référentielle, les SN qui encadrent ces chaînes peuvent être considérés comme leurs bornes. Catherine Schnedecker propose aussi de procéder à ce qu'elle appelle redénomination du référent, pour elle : *« (...) la redénomination est décisive car, en présentant le référent comme il l'était en sa première mention, elle indique qu'il y a re-saisie, re-démarrer référentiels »*.¹⁷ La redénomination permet, donc, la ré-instanciation du référent, et ainsi le redémarrage de la chaîne de référence. Comme dans l'exemple suivant :

*« Le défenseur international algérien des Glasgow Rangers, **Madjid Bougherra**, a révélé, vendredi, qu'il serait heureux de prolonger son contrat avec son club écossais, mais attendra l'après-Coupe du monde 2010 avant de prendre une décision concernant son avenir. **Bougherra**, dont le contrat avec le leader du championnat d'Ecosse expire en juin 2012 »*. (Actualité du 14 /02/2010)

La redénomination du référent cité au début, Madjid Bougherra est réutilisé en redénomination pour présenter une coupure de la chaîne de référence et du coup, redémarrer une seconde...

Suite à la logique de Schnedecker, en déterminant les chaînes, l'interprétation devient possible. L'intervalle, comme l'indique peut être comblée par le pronom. En recourant aux SN, le locuteur comme l'allocutaire donnent accès à la mémoire discursive du fait que dans les chaînes de référence, les expressions référentielles s'éloignent du référent initial, de l'antécédent qui est l'objet du discours d'où la difficulté d'établir l'identité référentielle. Ce sont ces situations qui nécessitent le recours à la mémoire discursive pour établir un tel rapport.

Corblin, lui aussi intervient en termes SN (définis et démonstratifs), il soulève l'idée de distribution du défini et du démonstratif dans les chaînes de référence. Dans cette optique, il considère que la capacité à atteindre la source d'anaphore dans une chaîne de référence compte beaucoup plus sur le SN défini que sur le démonstratif parce que « *Le défini est toujours appel aux autres individus déterminés qui sont constitutifs de l'univers de discours* » et « *le N s'interprète comme signal qu'on se situe dans un univers de discours déjà connu, où il y a un seul individu passible du signalement* ». ¹⁸

Michel Charolles, de son côté intervient en terme référentiel pour proposer des solutions pour la détermination du référent. Il avance que les expressions référentielles présentes au niveau de la chaîne de référence peuvent conduire au référent de deux façons : l'attention et la donation.

L'attention est liée à la désignation pour les SN définis et démonstratifs « *pour ce qui est de l'attention, on retiendra que certaines expressions prétendent simplement rafraîchir la mémoire des interlocuteurs ou braquer le projecteur sur une entité qu'ils auraient déjà plus ou moins présente à l'esprit* ». ¹⁹

L'auteur évoque la mémoire discursive. L'identification d'un objet par l'allocutaire qui devrait permettre le succès de l'acte de référence est

relative aux connaissances communes des interlocuteurs. La donation, quant à elle, est dépendante des expressions référentielles qui sont réparties, selon leur mode de donation, en celles offrant par elles-mêmes un signalement descriptif de leur référent à savoir les noms communs chargés de signification conceptuelle, et en expressions permettant l'exploitation des caractéristiques de l'environnement...

En voici quelques exemples :

JSK: Une saison, des satisfactions et des déceptions

« Après la défaite de mercredi dernier à Batna devant la lanterne rouge du championnat, **la formation du Djurdjura** a limité ses chances pour terminer le championnat sur le podium. Devant une équipe composée de huit juniors, **les coéquipiers de Yahia Chérif** n'ont pas pu revenir avec le moindre point de leur déplacement à Batna. Aujourd'hui, et à quatre journées du baisser de rideau, on peut dire que l'heure est aux vacances pour **les Jaune et Vert**. Il reste aux **camarades de Maroci** trois matchs en déplacement et une seule rencontre à domicile. **Les capés de Geiger** seront appelés à se rendre à Chlef.(...) A domicile, les **Canaris** joueront l'USMB. (...) **les Jaune et Vert** n'ont réussi à atteindre qu'un seul objectif sur les trois tracés en début de saison. ». (Compétition du 21/05/2010)

Les SN.déf. utilisés par le scripteur représentent, comme précisé dans les propos Corblin, cités ci-haut, que des éléments constitutifs du discours en cours qui, le fait d'appartenir au même discours sensé connu, leur référent devait l'être aussi, ce qui permet leur interprétation. Ces SN, de plus de leur rapport au référent, ajoutent des informations nouvelles le concernant, ce qui est du sort de l'anaphore infidèle.

Dans la conception de M. Charolles, l'attention est présente en ce qui est de l'appel à la mémoire discursive du lecteur, sa mémoire à court terme du fait de s'inscrire dans le thème et à long terme pour un lecteur connaisseur du domaine.

L'exemple trouve aussi des explications dans les propos de C. Schnedecker tel qu'il est mentionné plus haut. Elle montre que

l'expression référentielle peut être suivie dans sa continuité textuelle ou discursive. Ce qui paraît clair dans l'exemple précédent.

Prenons aussi l'exemple suivant où la mémoire à long terme doit intervenir pour une bonne interprétation :

Chakouri et Meftah pour le poste d'arrière droit

« *Le poste d'arrière droit est également une des préoccupations de Saâdane. Il l'a même affirmé hier à la radio. Ciblé, le latéral droit de Charleroi figure dans ses plans. C'est Zoheir Djelloul qui ira à la rencontre de l'ex-champion d'Europe des - 21 ans avec la France.* ». (Compétition du 06/03/2010) Parmi les deux référents introduits en titre à savoir les deux joueurs (défenseurs) de l'équipe nationale d'Algérie, lequel est intéressé par les expressions référentielles introduites en texte ? Seule la mémoire à long terme qui renferme des connaissances sur le sujet peut porter réponse. Même pour la détermination des noms propres introduits à savoir Saadane et Zoheir Djelloul, les savoirs communs au scripteur et au lecteur permettent à ce dernier, par l'usage de sa mémoire à long terme, puisque celle à court terme ne le révèle pas, de les identifier...

5. Conclusion

Le développement des études sur l'anaphore qui suit les complications qu'elle subisse, a permis de répondre en somme aux plusieurs questionnements se rapportant à ce domaine.

Comme nous l'avons présenté, l'anaphore a connu une progression au niveau de son traitement. Une simple forme de reprise, telle qu'elle est présentée dans ses débuts devient l'une des préoccupations de linguistes par les « énigmes » qu'elle déclenche en termes de sa résolution quand elle s'inscrit dans un texte. Une nouvelle ère l'accompagne avec ce qui est appelé chaînes de référence. Toute chaîne de référence nécessite une résolution « référentielle » dans une tentative d'identifier le référent auquel se rapportent les différentes « occurrences » présentes souvent sous forme d'items lexicaux nouveaux. Des SN se rapportant au référent syntaxiquement et

sémantiquement. Ces deux chemins se montrent souvent incapables de répondre au besoin pour une raison ou pour une autre. L'allocutaire, qui est appelé à se débrouiller met en relation les éléments donnés en texte, des savoirs contextuels et situationnels rappelés par sa mémoire discursive, mémoire dite de court terme avec d'autres d'ordre externes au texte présent au niveau de sa mémoire dite de long terme pour atteindre son objectif et déterminer ainsi le « bon » référent pour une interprétation qui s'avère juste.

6. Bibliographie

- [1] A. BERRENDONNER, Pour Une Praxéologie Des Parenthèses, Verbum XXX,1, 2008.
- [2] A. REBOUL, A. 1989. "Résolution de l'anaphore pronominale: sémantique et/ou Pragmatique". *Cahiers de linguistique française* 10, 1989.
- [3] C. SCHNEDECKER, Nom propre et chaînes de référence, Université de Metz, 1997.
- [4] D. APOTHELOZ, Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle, Librairie Droz S.A., Genève, 1995.
- [5] F. CORBLIN, "Remarques sur la notion d'anaphore". *Revue québécoise de linguistique*, 15, n°1, 1985.
- [6] F. CORBLIN, Les chaînes de référence dans le discours, Presses Universitaires de Rennes. 1995.
- [7] G. KLEIBER, "Marqueurs référentiels et processus interprétatifs : pour une approche "plus sémantique" ". *Cahiers de linguistique française* 11, 1990.
- [8] J. DUBOIS, Dictionnaire de Linguistique, Larousse, Paris, 1973, p.13.
- [9] J.-C., MILNER, Ordres et raisons de langue, Editions du Seuil, Paris, 1982.
- [10] L. LUNDQUIST, "Noms, verbes et anaphores (in) fidèles. Pourquoi les Danois sont plus fidèles que les Français". *Langue française*, n° 145, 2005.
- [11] L. TESNIERE, Eléments de syntaxe structurale, Klincksieck, Paris, 1959.
- [12] M. CHAROLLES, La référence et les expressions référentielles en français. Paris, Ophris, 2002.
- [13] M.-J., REICHLER-BEGUELIN, "Anaphore, cataphore et mémoire discursive". In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°57. L'organisation des textes, 1988.
- [14] R.Barthes , L'aventure sémiologique, Editions du Seuil : 1985.

7. Références

- [1] J. DUBOIS, Dictionnaire de Linguistique, Larousse, Paris, 1973, p.13.
- [2] J.-C., MILNER, Ordres et raisons de langue, Editions du Seuil, Paris, 1982, p.18.
- [3] M.-J., REICHLER-BEGUELIN, “Anaphore, cataphore et mémoire discursive ”. In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°57. L'organisation des textes, 1988, p. 17
- [4] L. TESNIERE, Eléments de syntaxe structurale, Klincksieck, Paris, 1959, p.19
- [5] G. KLEIBER, “ Marqueurs référentiels et processus interprétatifs : pour une approche "plus sémantique" ”. *Cahiers de linguistique française* 11, 1990, p. 244-245.
- [6] D. APOTHELOZ, Rôle et fonctionnement de l’anaphore dans la dynamique textuelle, Librairie Droz S.A., Genève, 1995, 106.
- [7] F. CORBLIN, Les chaînes de référence dans le discours, Presses Universitaires de Rennes. 1995, p.3
- [8] A. BERRENDONNER, Pour Une Praxéologie Des Parenthèses, *Verbum* XXX,1, 2008, p.7.
- [9] G. KLEIBER, 1990, Op.Cit., p.247.
- [10] M.-J., REICHLER-BEGUELIN, 1988, Op.Cit., p.18
- [11] A. REBOUL, A. 1989. “ Résolution de l'anaphore pronominale: sémantique et/ou Pragmatique ”. *Cahiers de linguistique française* 10, 1989, p.p.84-85.
- [12] F. CORBLIN, “Remarques sur la notion d’anaphore ”. *Revue québécoise de linguistique*, 15, n°1, 1985, p.174.
- [13] C. SCHNEDECKER, Nom propre et chaînes de référence, Université de Metz, 1997, p.9
- [14] Ibid, p. 190.
- [15] Ibid, p. 191.
- [16] F. CORBLIN, Op.Cit, p. 2.
- [17] C. SCHNEDECKER, Op.Cit., p.32.
- [18] F. CORBLIN, 1995, Op.Cit. p.24. (1^{ère} partie)
- [19] M. CHAROLLES, La référence et les expressions référentielles en français. Paris, Ophris, 2002, p.242